



Aïkido Club du Val d'Europe

Ecole d'Aïkido de la Marsange



Section d'Aïkido sur la commune de **Bailly-Romainvilliers**

DOJO de Bailly-Romainvilliers

Gymnase Lilandry, Boulevard des Sports à Bailly-Romainvilliers 77700

INSCRIPTION

Les inscriptions sont réalisées en ligne ou en début et fin des cours les mardis, vendredis

CONSTITUTION DU DOSSIER

Pour une inscription papier :

- 1 Bulletin d'adhésion (voir l'imprimé plus bas),
- 1 Fiche de renseignements (voir l'imprimé plus bas),
- 1 photo d'identité (pour la fiche de renseignement),
- 1 certificat médical portant la mention « apte à la pratique de l'AÏKIDO »,
- Le règlement de la cotisation (chèque à l'ordre de l'« **Aïkido Club du val d'Europe** »).

Pour une inscription en ligne :

<https://aikido-club-du-val-d-europe.assoconnect.com/collect/description/595661-u-campagne-d-adhesion-2025-2026>

Toute demande d'inscription est enregistrée et définitive que lorsque le dossier est complet.
Il pourra être fourni une attestation d'inscription à la demande du pratiquant.

INFORMATIONS/RENSEIGNEMENTS

Courriel : aikidocve@yahoo.fr
Site internet : www.aikidocve.fr
Téléphone : 06.62.74.36.87



L'École d'Aïkido de la Marsange a été créée en octobre 1968 par M. Jean Gabriel Greslé, élève de O-Sensei Morihei Ueshiba (fondateur de l'Aïkido) à l'Aïkikai de Tokyo de 1965 à 1969. Depuis sa fondation, l'École de la Marsange, grâce à l'aide de ses professeurs et élèves, a pu développer sans interférence une pratique très semblable à celle qui se déroulait au Hombu Dojo à Tokyo, sous la direction du Maître Fondateur. Le but de notre École est de préserver pour les générations futures l'Aïkido de O-Sensei Morihei Ueshiba, dans toute sa richesse et dans toute sa complexité. Notre Section du Val d'Europe existe depuis 2000.

Horaires :



Inscriptions toute l'année

	Cours tous n°
Mardi	Dojo de Bailly* 20h00-21h30
Vendredi	Dojo de Bailly* 20h00-21h30



*Gymnase de Bailly-Romainvilliers, boulevard des sports

Tarifs : (Tarif familial dégressif, voir la page suivante)

- ◆ Adulte : 50€/trimestre (Assurance comprise)
- ◆ Mineur, Etudiant, Personne en situation de précarité, Handicapé : 40€/trimestre (Assurance comprise)
- ◆ Membre Disney* : 40€/trimestre (Assurance comprise) - *sur présentation de l'ID

Tenue conseillée : Kimono blanc (sans marque distinctive) ou survêtement (pour les cours d'essais).

Venez découvrir l'aïkido avec les professeurs et les pratiquants de l'Aïkido club du val d'Europe en regardant, ou en essayant.

Le fondateur de l'Aïkido, Morihei UESHIBA (1883-1969), contemporain et ami de Maître Jigoro KANO (fondateur du Judo) ainsi que de Maître Gichin FUNAKOSHI (fondateur du Karatedo) fut inspiré par les meilleurs maîtres d'arts martiaux du Japon de l'époque (écoles de Ju-Jitsu, d'escrime traditionnelle). L'arrière plan philosophique ou religieux joua un rôle primordial (traditions Shintô, Zen, Tao).

A côté des sources de l'esprit traditionnel du samouraï, il réussit à ouvrir sa pratique à des notions telles que la recherche de la paix, de la fraternité, ou de l'harmonie et développa à partir de 1942 l'enseignement d'une discipline qui démontre par l'intermédiaire de techniques une philosophie aidant les pratiquants dans une recherche de l'équilibre optimum de l'individu par rapport à lui-même, et par rapport à son environnement. Chacun peut se conformer à ses possibilités physiques, le but étant précisément de mieux les connaître. Une telle pratique est donc accessible à tous, homme ou femme, de 15 à 77 ans.

Montant de la cotisation annuelle par catégorie De l'Aïkido Club du Val d'Europe

120€ (40€ par trimestre) : Catégorie 1

- Pour les moins de 18 ans,
- Les sans emplois,
- Les étudiants,
- Les employés de Disneyland Paris,
- Les personnes en situation de précarité.

150€ (50€ par trimestre) : Catégorie 2

- Pour les 18 ans et plus, et n'entrant pas dans la catégorie 1.

Tarif famille :

2 Personnes : 105€ (35€ par trimestre pour chaque personne de catégorie 1)
135€ (45€ par trimestre pour chaque personne de catégorie 2)

3 Personnes : 90€ (30€ par trimestre pour chaque personne de catégorie 1)
120€ (40€ par trimestre pour chaque personne de catégorie 2)

4 Personnes et plus : 75€ (25€ par trimestre pour chaque personne de catégorie 1)
105€ (35€ par trimestre pour chaque personne de catégorie 2)

Aïkido Club du Val d'Europe

BULLETIN D'ADHESION

**AÏKIDO CLUB du VAL d'EUROPE
ECOLE d'AÏKIDO de la MARSANGE**

Je soussigné(e)....., habitant à....., déclare solliciter mon admission comme membre de ladite association.

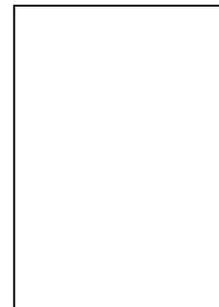
Je donne mon accord pour un traitement par fichier automatisé des données correspondant à ma qualité de membre en application de la délibération N° 81-89 du 21/07/1981 de la CNIL et de l'article 27 de la loi N° 78-17 du 06/01/1978.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur et notamment à payer les cotisations qui me seront réclamées.

Ci-joint le règlement par chèque (à l'ordre de l' « Aïkido Club du Val d'Europe ») ou espèce de€ représentant la cotisation pour le trimestre de (indiquer le mois ci-après)..... 202....

Fait au Val d'Europe le .../.../202....

Lu et approuvé,
Signature



**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
AÏKIDO CLUB du VAL d'EUROPE
ECOLE d'AÏKIDO de la MARSANGE**

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
Date de Naissance : _____ Téléphone Fixe : _____
Téléphone Mobile : _____ Email : _____
Disciplines Pratiquées : _____

Remarques (problèmes médicaux, autres...) : _____

Coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
Date de Naissance : _____ Téléphone Fixe : _____
Téléphone Mobile : _____ Téléphone Prof. : _____
Email : _____ Lien de Parenté : _____

Joindre un certificat médical autorisant la pratique de l'aïkido (+ mais, de manière facultative, une photocopie de l'assurance concernant les activités sportives extra-scolaire.)

Signature(1)

(1) Pour les adhérents mineurs, signature du père (ou du tuteur légal).